



# L'EDUCATION

**UN OUTIL PUISSANT POUR  
LUTTER CONTRE LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Guide pour les syndicats  
de l'éducation et les  
éducateur•rice•s

[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)  
#unite4ed



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación

# Pourquoi un tel guide?



La question des changements climatiques bouscule les agendas politiques. Même si le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sonne régulièrement l'alarme, les initiatives internationales pour endiguer le réchauffement piétinent. Certains gouvernements comme ceux du Canada et du Royaume-Uni ont récemment déclaré l'urgence climatique mais jusqu'à présent, ils ont peu fait pour s'attaquer résolument au problème.

Pendant ce temps, les étudiant·e·s du monde entier vont dans la rue en décrétant la grève scolaire pour le climat. Des mouvements comme *Extinction Rebellion* recourent à la désobéissance civile en bloquant ponts et boulevards. Alors que se passe-t-il?

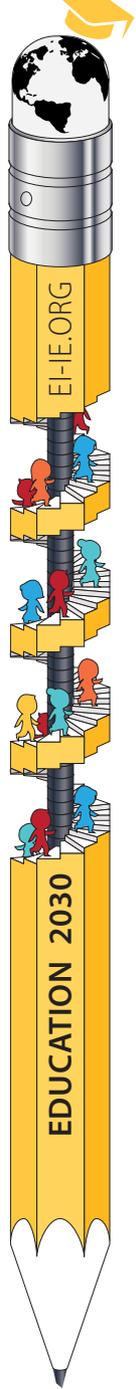
La gravité de la situation peut se résumer ainsi: dix-huit des dix-neuf dernières années ont été les plus chaudes jamais vues sur le globe! De l'avis des spécialistes, la sixième extinction de masse est bel et bien amorcée et le danger d'un emballement catastrophique du climat n'est plus à écarter.

Face à ce défi aussi titanesque qu'inédit, l'humanité n'a d'autre choix que de changer radicalement son mode de développement pour opérer une transition sobre en carbone. Afin d'y parvenir, certaines solutions sont connues, d'autres restent à développer. Mais une chose est sûre, l'effort collectif que commande cette situation n'appelle rien de moins qu'une révolution de l'esprit et des actions urgentes.

Conséquemment, l'éducation doit aussi faire partie de la solution. D'ailleurs, la capacité de l'éducation à informer, à inspirer et à mobiliser les populations devant l'urgence climatique est clairement reconnue dans les accords internationaux sur le climat.

Cependant, cette reconnaissance doit se traduire dans les plans d'action et les politiques. On doit s'assurer que l'éducation aux changements climatiques soit intégrée dans les curriculums, le matériel d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans la formation des enseignant•e•s.

Les enseignant•e•s sont des agents de changement et peuvent être à l'avant-plan de la lutte aux changements climatiques mais il•elle•s doivent en avoir les moyens. Ce guide vise à doter les organisations membres de l'IE d'un outil d'information explorant les principaux enjeux et défis que soulève la crise climatique ainsi que certaines pistes d'action pour les syndicats.



# 1. L'ABC des changements climatiques

**«Aucun défi ne représente une menace plus grande pour les générations futures que les changements climatiques»**

**Barack Obama**

Pas un mois ne passe sans qu'un événement météo extrême ne survienne. Cyclones, tempêtes, sécheresses, canicules, inondations de plus en plus fréquents et intenses témoignent qu'un bouleversement de grande ampleur se déroule sous nos yeux.

Selon le GIEC, la température moyenne du globe affichait 1,0° C de plus en 2018 comparée à 1880, année où les premiers relevés ont été réalisés.

Il est désormais clair que l'ère industrielle a profondément altéré le climat de notre planète. Augmentation de la température de l'air à la surface et dans la couche

inférieure de l'atmosphère, contenu thermique des océans, réchauffement de la surface de la mer, diminution de la couverture de neige et de glace, élévation du niveau mondial de la mer, tous les indicateurs étudiés pointent dans la direction d'un réchauffement continu et accéléré du climat.

En climatologie, un concept permet de mesurer cette évolution: le forçage radiatif. Selon le GIEC, c'est l'équilibre entre le rayonnement solaire entrant dans l'atmosphère et les émissions de rayonnements infrarouges qui en sortent. Un forçage radiatif positif signifie que la terre reçoit plus d'énergie sous forme de chaleur qu'elle n'en dégage. C'est la situation dans laquelle

nous nous trouvons depuis plusieurs décennies.

Fait important, toutes les régions du monde et tous les pays ne sont pas touchés de façon identique. Des disparités significatives existent et reflètent souvent le partage inégal des ressources. De nombreux pays à faibles revenus subissent beaucoup plus durement ces changements. En outre, les régions polaires du globe voient leur température augmenter de 2° à 4° pendant que sous d'autres latitudes, la hausse apparaît plus modérée, du moins jusqu'à présent. Les conséquences n'en sont pas moins graves comme on le verra plus loin.

## Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Le GIEC a pour mission d'évaluer de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique nécessaires à la compréhension des

risques découlant du changement climatique d'origine anthropique. Il étudie les conséquences possibles et envisage des stratégies d'adaptation au changement climatique ainsi que d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Ses évaluations sont fondées sur des publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue.

Source: <https://www.glossaire-international.com>





## Des causes de nature anthropique

Même si le réchauffement global ne fait plus guère de doute, la compréhension de ses causes demeure lacunaire. Les 4,5 milliards d'années écoulées depuis la formation de notre planète ont vu plusieurs épisodes de réchauffement et de refroidissement.

De nombreuses causes naturelles ont pu provoquer ces changements passés: l'activité volcanique, l'activité solaire, les météorites, les modifications dans l'axe de rotation de la terre, de la position des continents, de la circulation atmosphérique ou des courants marins.<sup>1</sup>

Pourtant cette fois, le diagnostic est différent. Même si plusieurs facteurs naturels continuent d'exercer une influence, un consensus scientifique se dégage à l'effet que l'action anthropique est déterminante dans l'actuel bouleversement de notre climat. Et le coupable serait nul autre que l'effet de serre.

L'effet de serre est un mécanisme naturel qui fait de notre atmosphère un écran protecteur essentiel à notre survie. Les gaz qui sont en cause sont bien connus, soit l'oxygène (O<sub>2</sub>), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), la vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O) et le méthane (CH<sub>4</sub>). En emprisonnant ce qu'il nous faut de chaleur émise par le rayonnement solaire, ils agissent comme un cocon qui maintient la température moyenne de la terre à 15° C. Pas d'effet de serre, pas de vie sur terre!

Or c'est précisément l'effet de serre qui a tendance à s'emballer sous l'effet d'activités humaines fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES), en particulier du dioxyde de carbone, du méthane et de l'oxyde nitreux.

Conséquemment, la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, mesurée en parties par million est passée de 280 en 1850 à 400 aujourd'hui, une augmentation d'environ 40%! Charbon, essence, diesel, mazout,

gaz naturel, sont autant de combustibles fossiles qui une fois brûlés, alimentent l'effet de serre et donc, le réchauffement.

Comme l'étude du climat a connu des avancées au cours des récentes décennies, les scientifiques disposent désormais des outils prouvant que les causes naturelles n'ont contribué que faiblement au réchauffement observé au cours du dernier siècle.

Cette évolution est confirmée par les évaluations du GIEC. Dans son deuxième rapport (1995), il évaluait le rôle de l'activité humaine dans le changement climatique et le décrivait comme «probable» en 2001 (une chance sur deux), «très probable» en 2007 (90 chances sur 100) et «extrêmement probable» aujourd'hui (plus de 99 chances sur 100).

Parmi la pléthore de recherches effectuées sur le sujet, une récente étude parue dans la prestigieuse revue

Science, réalisée sur la base de données satellitaires recueillies entre 1979 et 2016, confirme l'influence humaine dans le réchauffement observé.<sup>2</sup>

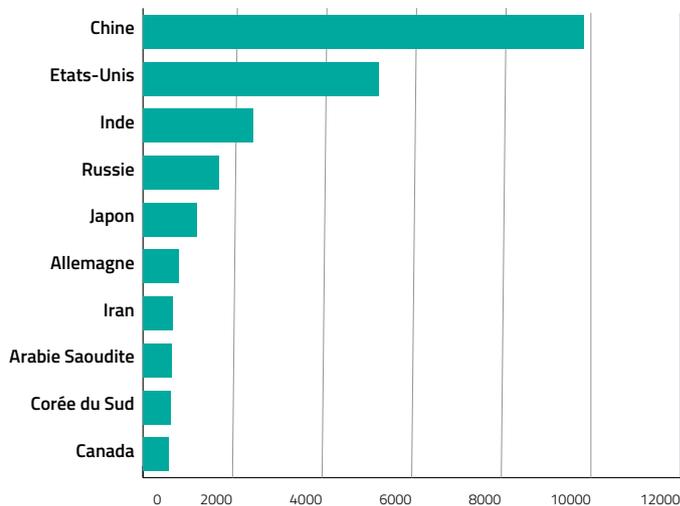
Sur les 37 mégatonnes de CO<sub>2</sub> rejetées dans l'atmosphère (donnée de 2017), on dénombre 10 pays qui sont responsables de 66 % des émissions. La Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie et le Japon forment le bloc de tête. Le fossé qui sépare la Chine des autres pays s'explique en grande partie par la délocalisation industrielle vers l'Asie.

Bien que notre modèle de développement basé sur les énergies fossiles soit largement responsable du réchauffement observé depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, d'autres activités humaines comme l'agriculture et l'occupation du sol jouent aussi un rôle non négligeable. Le graphique suivant illustre la diversité des activités humaines en cause.

La situation est si préoccupante que certains

soutiennent que nous sommes entrés dans un nouvel âge géologique appelé l'ère de l'Anthropocène. L'Anthropocène est défini comme l'époque où l'être humain exerce sur la planète une influence tellement importante qu'elle modifie ses propres processus et systèmes. Le chimiste Paul J. Crutzen, lauréat du prix Nobel, a associé le début de l'Anthropocène à l'industrialisation.

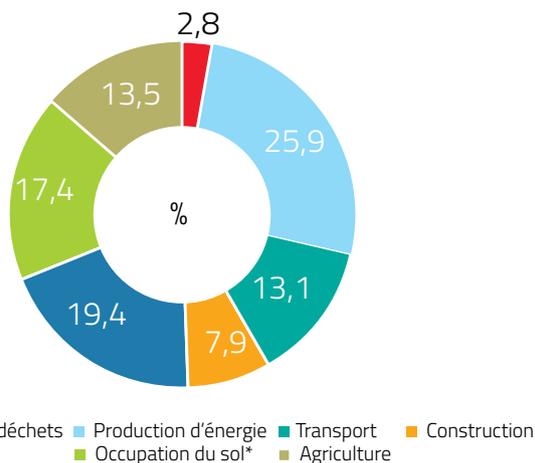
### **Emissions de CO<sub>2</sub> par pays (millions T, 2017)**



Source: Global Carbon Atlas



## Origine anthropique des GES: des activités diverses



\* modifications dans le type d'occupation du sol comme le déboisement et la destruction des pâturages qui engendrent beaucoup de CO<sub>2</sub>.

Source: [www.climatechallenge.be](http://www.climatechallenge.be)

## Des impacts de plus en plus catastrophiques

Les impacts du bouleversement climatique se multiplient et rien ne laisse entrevoir une accalmie. Vagues de chaleur suffocante, ouragans et tempêtes plus intenses et destructeurs, extinction de masse d'espèces végétales et animales, sécheresses extrêmes, pluies torrentielles, hausse du niveau des océans, on ne compte plus les exemples de catastrophes découlant du réchauffement global.

À l'approche de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21), le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, prononça un discours remarqué devant un aéropage de financiers. Il y rappelait que les compagnies d'assurances ne s'y trompent pas lorsqu'il est question des changements climatiques<sup>3</sup>. Leur réaction est compréhensible car les réclamations d'indemnités pour

des intempéries ont quintuplé depuis les années 1980! Comme ces catastrophes sont devenues à la fois plus fréquentes, imprévisibles et coûteuses, cela faisait dire à Carney qu'on assistait à une «tragédie des horizons». L'horizon du cycle des affaires ainsi que celui du cycle politique répondent à des impératifs se situant dans le court et moyen termes, alors que celui des changements climatiques doit être analysé dans une perspective de long terme. Le résultat de cette myopie collective est que les actions des autorités politiques et des décideurs économiques tardent à s'enclencher. Le banquier, clairement en mode alerte, voyait donc planer une menace imminente pour la stabilité financière mondiale.

**«Nous sommes dans une voiture géante qui se dirige vers un mur de briques et tout le monde se dispute pour savoir où s'asseoir.»**

**David Suzuki, chef de file du développement durable**

Sur le plan économique, une étude publiée récemment révélait que le réchauffement climatique a très probablement exacerbé les inégalités économiques mondiales, d'environ 25 % depuis cinquante ans<sup>4</sup>. Il s'agirait d'une conséquence directe du changement climatique sur la croissance économique, plus faible dans les pays les plus pauvres et plus chauds mais plus forte dans les pays plus froids et plus riches. Ainsi, le

réchauffement climatique causé par l'utilisation de combustibles fossiles a probablement exacerbé l'inégalité économique associée aux disparités historiques de la consommation d'énergie.

De son côté, la Banque mondiale estime que le changement climatique représentera dans un futur rapproché la première menace sur la sécurité alimentaire mondiale. La multiplication des sécheresses et des inondations

affectera grandement les récoltes et les rendements agricoles<sup>5</sup>.

Le changement climatique est un facteur de déplacement de populations suffisamment important pour qu'on parle désormais de «migrations climatiques». Dans une étude publiée en 2017 et intitulée *«Déracinés par le changement climatique»*, Oxfam estimait que plusieurs millions de personnes étaient déjà contraintes à

## Quand le climat se déchaîne

«En 2016, un an après le passage du cyclone Pam qui a ravagé le Vanuatu, le cyclone Winston a entraîné le déplacement de plus de 55.000 personnes dans les Fidji et a provoqué des pertes et des dégâts dont le coût s'élève à un cinquième du PIB du pays. En 2017, les Caraïbes et le sud-est des États-Unis ont connu

une saison des ouragans absolument dévastatrice. Au lendemain de l'ouragan Harvey, l'ouragan Irma a semé le chaos sur plusieurs îles des Caraïbes, dont Barbuda, Saint-Martin et Anguilla, avant de frapper la Floride. Deux semaines plus tard, l'ouragan Maria, parmi les plus puissants jamais enregistrés, dévastait également les Caraïbes en laissant place à la désolation

en Dominique et à Porto Rico. En août 2017, de violentes inondations de mousson ont touché plus de 43 millions de personnes au Bangladesh, au Népal et en Inde. Plus de 1.200 personnes ont trouvé la mort et des millions d'autres ont été déplacées.»

Tiré du résumé de l'étude d'Oxfam: «Déracinés par le changement climatique, répondre au risque croissant de déplacement», novembre 2017.





quitter Pour Oxfam, même si le changement climatique nous affecte tous, les risques de déplacement sont considérablement plus élevés dans les pays en développement et parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Les populations des pays à faibles revenus et des pays à revenus intermédiaires seraient cinq fois plus susceptibles d'être déplacées à cause de catastrophes climatiques extrêmes et soudaines que les habitant•e•s de pays à revenus élevés. Pourtant, elles n'ont aucune responsabilité historique quant aux rejets de GES. Les femmes, les enfants, les peuples autochtones et d'autres groupes vulnérables sont par ailleurs touchés de façon disproportionnée.

Face à des coûts humains qui frappent aussi inégalement, comment ne pas crier à l'injustice du changement climatique! Les populations les moins responsables du changement climatique en

sont les premières victimes. Une nouvelle dynamique prend donc forme. L'incidence et l'impact disproportionnés des déplacements climatiques sont au cœur du cercle vicieux des inégalités: ils en sont une conséquence et viennent les renforcer<sup>6</sup>.

De là à parler de réfugié•e•s climatiques, il n'y a qu'un pas que certain•e•s ont franchi. En effet, au Tuvalu, petit archipel du Pacifique Sud menacé d'être entièrement englouti sous les eaux d'ici 2050, les premier•ère•s exilé•e•s climatiques à l'échelle d'une nation ont fui leur pays. Des familles entières ont commencé à se rendre en Nouvelle-Zélande en demandant un statut spécial de réfugié•e•s climatiques. Les autorités néo-zélandaises jonglaient même avec l'idée d'émettre ce nouveau type de visa.

Tournant son regard vers le futur, la Banque mondiale n'est guère optimiste en nous invitant à nous préparer

aux migrations climatiques massives. D'ici 2050, si nous ne changeons rien dans nos façons de produire et de consommer, on dénombrera 143 millions de migrant•e•s climatiques internes dans les régions de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et de l'Amérique latine<sup>7</sup>.

Lueur d'espoir toutefois, en agissant dès maintenant, nous pourrions collectivement réduire ce volume de déplacements causés par le climat de 80 %. A voir l'incroyable lenteur à laquelle les négociations climatiques progressent et les politiques conséquentes sont appliquées on peut sérieusement se demander si au final, nous ne manquerons pas de temps pour opérer l'urgent virage qui s'impose.

## Ce que la science et le GIEC nous disent

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes sur une trajectoire de réchauffement nous menant vers une augmentation de plus de 3° C d'ici la fin du siècle et cela, même si les États respectent leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris en 2015. Rappelons que l'Accord visait à limiter l'augmentation à 2° d'ici 2100 mais au rythme actuel, la hausse devrait atteindre 1,5° aux alentours de 2030 et poursuivre son ascension par la suite.

1,5 ou 2 degrés, on pourrait croire qu'il s'agit d'un détail négligeable. Or on sait qu'il n'en est rien. Lors de la Conférence de Paris (COP21), à la demande de plusieurs États déjà victimes des conséquences du changement climatique et qui jugeaient l'objectif de 2 degrés insuffisant, une commande politique fut passée au GIEC afin d'évaluer les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5° C.

Dans un rapport spécial de 400 pages dont le «*Résumé à l'intention des décideurs politiques*»<sup>8</sup> a été publié peu de temps avant la tenue de la COP24 en Pologne, le GIEC a comparé les répercussions d'un réchauffement de 1,5° par rapport à 2,0°.

Dans un scénario de 1,5°, il est évalué que le niveau d'élévation de la mer serait inférieur de 10 cm à celui attendu avec une hausse de température de 2,0°. Toutes les autres conséquences prévues, vagues de chaleur, pluies torrentielles, destruction d'écosystèmes, extinction d'espèces, se produiraient néanmoins mais à un rythme plus lent et avec une intensité moindre. Cela permettrait aux populations les plus exposées, souvent les plus vulnérables, de disposer d'une plus grande marge pour s'adapter.

Le GIEC a étudié les solutions susceptibles de limiter le réchauffement à 1,5°. La bonne nouvelle est qu'elles existent.

Cela nécessiterait toutefois des transitions rapides et majeures dans toutes sortes de domaines: aménagement du territoire, énergie, industrie, bâtiment, transport, urbanisme, car il nous faudrait réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 45 % d'ici à 2030! La carboneutralité elle, devrait être atteinte au plus tard en 2050. A n'en point douter, on parle d'un virage radical, d'une quasi-révolution à opérer dans un délai extrêmement court.

Si pour toutes sortes de raisons, l'humanité échouait dans ses tentatives de réduction des GES et que la courbe des émissions poursuivait sur sa lancée, on pourrait alors anticiper une hausse des températures de 5,5° C d'ici 2100. Les conséquences d'un tel scénario seraient assurément cataclysmiques et irréversibles. Le GIEC croit que les années à venir seront les plus importantes de l'histoire humaine, rien de moins.





## Dehors les climatosceptiques!

En cette ère de fausses nouvelles où fourmillent mille et une élucubrations sur les réseaux sociaux, doit-on s'inquiéter de l'impact qu'ont les climatosceptiques sur l'évolution du débat public?

Réglons d'abord une chose. Si on se limite à la sphère scientifique, l'existence d'un réchauffement climatique anthropique jouit d'un large consensus au sein de la communauté des chercheur·euse·s. Bien sûr, il s'en trouvera toujours quelques-un·e·s pour être en désaccord mais jusqu'à présent, aucun argument sérieux ne permet de remettre en cause une compréhension qui est le fruit d'une multitude d'observations, d'études et de recherches réalisées au fil des décennies par des centaines de scientifiques réputé·e·s dans leurs domaines.

À cet égard, un article publié dans *Environmental Research Letters*, passa en revue près de 12.000 articles sur le

réchauffement climatique anthropique parus sur 20 ans (1991-2011) dans des revues scientifiques avec comité de lecture. De ce nombre, 97,1 % considéraient le phénomène comme une donnée scientifique établie. Seulement 0,7 % des chercheur·euse·s recensé·e·s rejetaient cette idée alors que les autres se montraient indécis·es.<sup>9</sup>

Dans la sphère publique cependant, des lobbyistes intéressé·e·s, des libertarien·ne·s, des fondamentalistes religieux·euses, des conspirationnistes ou des citoyen·ne·s dépassé·e·s par les événements viennent gonfler les rangs du climatoscepticisme.<sup>10</sup> Certain·e·s croient qu'il n'y a aucun réchauffement, d'autres qu'il est naturellement dû au soleil, que le CO<sub>2</sub> n'a rien à y voir et que le réchauffement est bénéfique aux humains. On en trouve même pour dire que tous les arguments se valent et

qu'au fond, tout ce débat est simplement une question de posture idéologique!

Plus que jamais, les gens croient aux faussetés répétées mille fois plutôt qu'aux faits bien documentés. Lorsque les croyances l'emportent sur la connaissance, le débat public risque de dégénérer rapidement. La confusion fréquente, entretenue sciemment ou non, entre le climat et la météo est certainement à l'origine de plusieurs aberrations lues ou entendues dans les médias traditionnels et les médias sociaux. Malheureusement, les négationnistes ont leur audience et lorsque leurs messages et leurs actions retardent la lutte contre le changement climatique, nous devons leur accorder une attention particulière.

La décision du gouvernement étatsunien de se retirer de l'Accord de Paris a freiné le *momentum* en envoyant un mauvais signal à d'autres

dirigeant•e•s politiques tenté•e•s de suivre son exemple. Le virage brusque du Brésil lors de la COP24 a malheureusement confirmé cette appréhension. Le gouvernement brésilien a en effet annulé la tenue de la prochaine conférence sur le climat, la COP25, qui devait avoir lieu dans ce pays en décembre 2019.

Cela fait dire à Mary Robinson, ancienne Haut-commissaire aux Nations Unies et Envoyée spéciale aux changements climatiques, que la négation du changement climatique ne relève pas seulement de l'ignorance. Elle est «maligne et perverse» en niant les droits des peuples les plus vulnérables de la planète<sup>11</sup>.

Devant une telle montée en influence du climat-scepticisme, il faut applaudir l'initiative de la BBC, qui a admis que sa couverture du dossier climatique était trop souvent erronée. Elle a donc demandé à son personnel de cesser de

donner la parole à des climat-sceptiques pour soi-disant équilibrer un débat public.

## Des climato-sceptiques organisés

La Coalition mondiale sur le climat (1989-2001; CMC) était un groupe de lobbyistes internationaux qui s'opposaient aux mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et contestaient publiquement la science derrière le réchauffement planétaire. La coalition était le plus grand groupe industriel actif dans le domaine de la politique climatique et le plus important défenseur de l'industrie dans les négociations internationales sur le climat. La CMC s'est impliquée dans l'opposition au Protocole de Kyoto et a

joué un rôle dans le blocage de la ratification par les États-Unis. La coalition savait qu'elle ne pouvait pas nier le consensus scientifique, mais cherchait à semer le doute sur le consensus scientifique quant au changement climatique et à fabriquer une controverse. La CMC s'est dissoute en 2001 après le déclin du nombre de ses membres, en raison d'une meilleure compréhension du rôle des GES dans le changement climatique et des critiques du public.

Source: Wikipedia





## 2. La communauté internationale se mobilise

**«Dans la guerre contre la nature, si l'homme gagne, il perd» - Hubert Reeves, astrophysicien et écologiste**

### Le Sommet de Rio: moment clé de l'action internationale contre les changements climatiques

Même si l'effet de serre en tant que phénomène naturel était connu dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, il a fallu attendre longtemps avant que l'on soupçonne une quelconque influence humaine sur le climat. C'est vers la fin de ce siècle que quelques scientifiques commencent à mesurer les concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et les effets de la combustion industrielle, notamment du charbon, sur la température mondiale moyenne.

Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, on procède au suivi systématique des concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère mais il faut encore une vingtaine d'années soit en 1979, pour que soit organisée la première conférence mondiale sur le climat. On lance alors un programme mondial de recherche climatologique qui mène en 1988, à la création du GIEC que nous connaissons bien aujourd'hui.<sup>12</sup>

On assiste par la suite à une intensification des discussions

internationales sur le climat, alimentées en grande partie par le premier rapport du GIEC (1990) qui confirme l'impact des activités humaines sur les changements climatiques. L'année précédente, la deuxième conférence mondiale sur le climat avait déjà pavé la voie à l'idée d'une convention internationale sur les changements climatiques.

Le Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992, représente une étape majeure dans la mobilisation de la communauté internationale face au constat d'urgence climatique. Avec la participation d'une centaine de chef•fe•s d'État et de Gouvernement, ce sommet demeure aujourd'hui le plus grand rassemblement de dirigeant•e•s mondiaux•ales jamais vu. Plus de 1.500 ONG

sont sur place. La rencontre donne le coup d'envoi des démarches en vue de la signature de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle est ratifiée en 1995 à Berlin par 195 pays lors de la première Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP1.

Depuis, les pays signataires se rencontrent chaque année à l'occasion d'une nouvelle «*Conference of the Parties*» ou COP, pour faire un état des lieux et poursuivre les négociations climatiques. D'autres acteurs de la société civile, ONG, syndicats, villes et autorités locales ainsi que le secteur privé y sont admis avec un statut d'observateur.

La CCNUCC constitue la première véritable tentative de la communauté internationale de lutter contre le changement climatique. Ultimement, l'objectif de cet accord, dont on célèbre en 2019 le 25<sup>e</sup> anniversaire, est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation

## Le principe des responsabilités communes mais différenciées

Lors du Sommet de la Terre, les États ont reconnu la disparité du développement économique entre pays développés et en développement. L'industrialisation a commencé beaucoup plus tôt dans les pays développés que dans les pays en développement. Le principe des responsabilités communes mais différenciées (RCMD) reconnaît que les pays développés ont davantage contribué à la dégradation de l'environnement que les

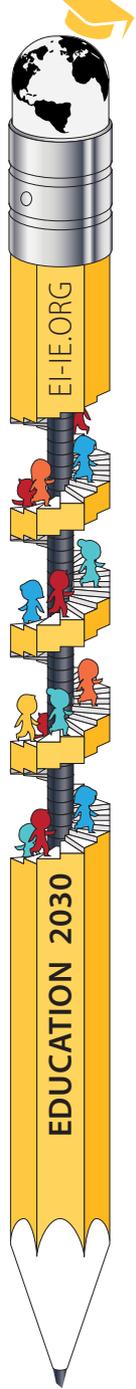
pays en développement et devraient avoir une plus grande responsabilité dans la résolution de celui-ci. On pourrait donc dire que le principe RCMD est basé sur le principe du «pollueur-payeur» selon lequel la contribution historique au changement climatique et la capacité respective deviennent des mesures de la responsabilité en matière de protection de l'environnement.

Source: Wikipedia

anthropique dangereuse du système climatique. Avancée majeure, les gouvernements adoptent du coup, le principe des quotas d'émissions de GES et s'engagent même l'année suivante à en fixer des cibles de réduction. En outre, les gouvernements conviennent que, bien que tous les pays soient responsables de la lutte contre le changement climatique, leur capacité

à le faire dépend de leur situation. Le principe de responsabilités communes mais différenciées reconnaît que, historiquement, le niveau d'industrialisation d'un pays a déterminé sa contribution au changement climatique et que, par conséquent, les pays industrialisés devraient, -et ils sont en mesure de le faire, assumer une part plus grande du fardeau des coûts.





Au fil des COP, la bisbille s'installe donc entre d'une part, les pays industrialisés ayant déjà profité pour leur croissance des énergies

fossiles et d'autre part, les pays en voie de développement et émergents, qui aspirent légitimement à poursuivre leur croissance. D'importants

différends apparaissent également entre les États-Unis et l'Europe sur la manière de contrer les changements climatiques.

## L'adoption du Protocole de Kyoto: une autre étape importante

C'est en 1997 au Japon que la communauté internationale pose un autre jalon important dans la lutte aux changements climatiques: le Protocole de Kyoto. Cet ajout à la Convention prévoit une réduction moyenne de 5,2 % des GES à l'horizon 2020 en prenant 1990 comme année de référence. Enfin un accord chiffré se réjouissent les partisans d'une réglementation plus sévère!

Mais presque aussitôt adoptée, l'entente a du plomb dans l'aile. D'intenses tractations sur sa mise en œuvre s'étirent en effet jusqu'en 2005, avec en prime, le retrait des États-Unis en 2001. Dans une série de négociations hautement techniques, tout passe sous la loupe: mise en place de la méthodologie de comptabilité,

des marchés d'émissions, des mécanismes de fond propre, du système d'observation et de gouvernance.

Initialement, le Protocole n'engageait que 37 pays industrialisés. En effet, en vertu de la CCNUCC de 1992 et de son principe des responsabilités communes mais différenciées, les pays développés devaient être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. Les pays en développement eux, incluant le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie étaient également parties prenantes au protocole mais n'étaient pas concernés par l'engagement de réduction d'émissions de GES.<sup>13</sup>

Le résultat est qu'après sa signature en 1997, il aura fallu

attendre à 2005 pour que l'accord soit ratifié par une majorité de pays mais excluant les États-Unis. Conséquence, à peine le tiers des émissions mondiales de GES étaient effectivement visées par le Protocole.

Pour plusieurs expert·e·s, le fait qu'on ait observé d'importantes réductions dans les émissions pendant la période qui a suivi Kyoto était davantage imputable à l'effondrement des économies du Bloc de l'Est et à la crise économique de 2008 qu'à l'efficacité du Protocole. Déjà en 2007, certains appelaient à son abandon, le jugeant inadéquat devant la nouvelle réalité économique qui a vu la Chine et l'Inde rejoindre le groupe des pays fortement émetteurs<sup>14</sup>.

Cet accord non contraignant, a donc fait long feu. Quant à la forte divergence entre les pays riches et les pays en développement, elle n'a fait que s'amplifier au fil des conférences post Kyoto.

Cela en a mené plusieurs à conclure que Kyoto était

un échec et qu'il devrait être remplacé par un autre accord plus ambitieux. Après une tentative infructueuse en 2009 lors de la COP15 à Copenhague, l'urgence climatique a progressivement poussé la communauté internationale dos au mur.

Par la suite, le processus de négociation d'un nouvel accord a été relancé en 2011 à Durban lors de la COP17. En 2015, la table était mise pour la Conférence de Paris, la COP21, sur laquelle on fondait de grands espoirs.

## L'Accord de Paris: nécessaire mais insuffisant

Lorsque le 12 décembre 2015, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, cogne avec son marteau (vert!) sur la table pour signifier l'adoption de l'Accord de Paris, le monde pousse un soupir de soulagement. Après d'âpres négociations, un premier accord universel sur le climat est enfin signé par les 195 pays participants à la conférence.

Son entrée en vigueur est conditionnelle à sa ratification par 55 pays comptant pour au moins 55 % des émissions de GES. Cela survient moins d'un an plus tard, soit le 4 novembre 2016.

Prévu comme un protocole additionnel à la Convention

cadre (CCNUCC), l'Accord précise dès l'article 2 son objectif de contenir le réchauffement nettement sous les 2° C par rapport au niveau préindustriel. Du coup, il invite les Parties à limiter l'élévation de la température sous 1,5° C, un souhait formulé par les pays les plus vulnérables, parmi lesquels, plusieurs sont de petits pays insulaires en développement.

Contrairement au Protocole de Kyoto et en dépit des estimations du GIEC qui juge nécessaire une réduction des émissions de GES de 40 % à 70 % d'ici 2050, l'Accord de Paris ne fixe aucune cible obligatoire.

Au lieu de cela, chaque pays est invité à s'engager dans ce

qu'il est convenu d'appeler des «contributions déterminées», à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre que le pays s'engage à effectuer sur une période de cinq ans. La première évaluation globale des progrès accomplis en vertu de ces engagements sera réalisée en 2023.

Un mécanisme financier a également été mis en place, par lequel les pays développés doivent fournir au moins 100 milliards de dollars pour aider les pays à faibles revenus. Des augmentations périodiques des contributions financières sont aussi prévues pour répondre aux besoins susceptibles d'augmenter avec le temps.





Il n'y a pas de sanctions en cas de non-respect par un État, ce qui rend difficile la discussion sur un outil juridiquement contraignant. Le narratif de cet accord consiste davantage à fixer une orientation générale ambitieuse et un cadre de travail plutôt qu'à fixer des balises strictes. En présumant de la bonne foi des Parties à maximiser leurs contributions volontaires, on cherche à insuffler une dynamique vertueuse<sup>15</sup>.

Aujourd'hui, près de quatre ans après l'adoption de l'Accord de Paris, un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) révèle qu'un écart subsiste entre les exigences et les prévisions en matière de réduction globale des émissions de GES, alors que les engagements nationaux pour lutter contre le changement climatique sont nettement insuffisants<sup>16</sup>. Les faits saillants du rapport, à l'instar

de plusieurs autres recherches scientifiques récentes, nous indiquent que la fenêtre d'une possible intervention pour contenir le péril climatique se referme rapidement. En outre, le PNUE estime que:

» **Il est encore possible de maintenir le réchauffement planétaire en-deçà des 2°C, mais la faisabilité technique pour réduire l'écart entre les cibles et les perspectives et atteindre un scénario à 1,5°C est en train de se réduire;**

- **Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> ont augmenté en 2017, après avoir été stables pendant trois ans;**
- **Si l'écart entre les cibles et les perspectives en matière de réduction des émissions n'est pas comblé avant 2030, il est extrêmement improbable que l'objectif de maintien de la hausse de températures en-deçà de 2°C puisse encore être atteint.**

Plus récemment, en décembre 2018 à Katowice, la COP24 a montré clairement que les engagements de plusieurs États en matière de réduction de GES sont au mieux vagues, au pire, nettement insuffisants. Or, même si les promesses formulées en 2015 dans l'Accord de Paris devenaient réalité, le réchauffement global atteindrait sans doute de 3°C, avec des conséquences catastrophiques pour la vie humaine sur terre.

Les spécialistes nous le disent. La seule façon d'éviter le pire est de sortir de la logique extractiviste et de sanctuariser 80 % des réserves d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) en les laissant inexploitées.

# Réconcilier la lutte aux changements climatiques avec les intérêts privés: mission impossible?

À l'heure où le système économique est carrément en guerre contre la planète, pour reprendre un constat de Naomi Klein<sup>17</sup>, un changement structurel et radical du paradigme économique apparaît impératif pour éviter le désastre appréhendé.

Comme la plupart des solutions au dérèglement climatique sont connues, pourquoi alors nos dirigeants politiques tardent-ils tant à les adopter? Cette question en apparence anodine, permet de mieux saisir en quoi les nécessaires mesures à mettre en œuvre sont incompatibles avec un capitalisme débridé.

Dire que les entreprises multinationales sont allergiques aux réglementations est un euphémisme. C'est dans leur ADN. La mondialisation, la libéralisation du commerce et la croissance à tout prix sur lesquelles repose leur modèle de développement, depuis le début des années 1980, appellent toujours moins de

réglementation.

Les grandes compagnies pétrolières, pour prendre un exemple éloquent, ont des comportements que l'on peut assimiler à ceux qu'ont longtemps affichés les grandes compagnies de tabac. Paul Krugman<sup>18</sup> compare même le déni climatique actuel au déni du cancer qui fut autrefois l'angle d'attaque des cigarettiers pour semer la confusion de la population sur les dangers du tabac. À la source de ces dénis, figurent bien sûr des intérêts financiers colossaux, mais également des intérêts politiques. Krugman qualifie de dépravés ceux qui n'hésitent pas à mettre la civilisation en péril afin de ménager leurs intérêts économiques ou politiques.

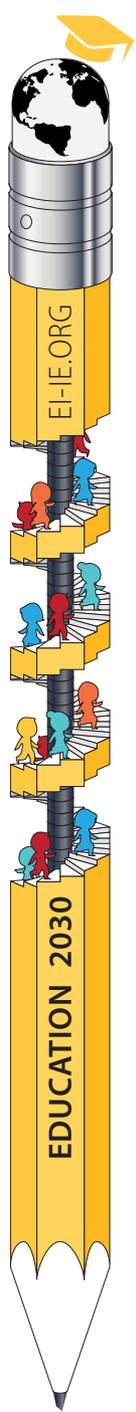
Le pire est qu'en dépit des dommages incalculables infligés à la planète au nom de la sacro-sainte liberté du marché, l'industrie des énergies fossiles demeure fortement subventionnée par nos gouvernements.

Dans un rapport conjoint, l'OCDE, le PNUE et la Banque mondiale déplorent que les gouvernements subventionnent encore à hauteur de 500 milliards de dollars par année les producteurs de charbon, de pétrole et gaz naturel dans le monde<sup>19</sup>.

Cette dépendance budgétaire des pouvoirs publics à l'égard des revenus provenant des énergies fossiles contribue évidemment à retarder la nécessaire décarbonisation des économies.

L'OCDE estime à 6.900 milliards de dollars américains les sommes qui devront y être consacrées chaque année jusqu'en 2030 pour que les objectifs climatiques et de développement soient atteints. Les infrastructures de l'énergie, des transports et de l'eau et les bâtiments sont à l'origine de plus de 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Une transformation sans précédent de ces infrastructures s'impose donc pour s'approcher des objectifs





mondiaux en matière de climat et de développement durable.

L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et du Programme de développement à l'horizon 2030 exige un alignement des flux financiers sur des trajectoires de développement résilientes et à faibles émissions. À cet égard, les technologies, les nouveaux modèles économiques et les innovations financières doivent être exploités.

Le rapport conjoint de l'OCDE, le PNUE et la Banque mondiale cité précédemment propose un plan d'action visant un avenir résilient et décarboné. Il veut inciter les sociétés du monde entier à mettre en œuvre les actions systémiques exigées par la transition. Six secteurs sont prioritaires pour les transformations: planification, innovation, budgets publics, systèmes financiers, financement du développement et villes.

Même si le tout semble attrayant, un examen plus fouillé révèle que peu de mesures contenues dans ce plan d'action pourraient s'avérer applicables ou efficaces dans un cadre de capitalisme néolibéral. Pour revenir à l'analyse de Naomi Klein, il est clair que les décideur·euse·s politiques ont échoué à réduire les émissions parce que la nature même de ce type d'actions entre en collision frontale avec le capitalisme dérégulé.

La crise climatique constituerait donc une opportunité tout indiquée pour mettre derrière nous quarante ans de néolibéralisme et développer une alternative économique davantage soucieuse du bien commun. C'est le sens de l'appel en faveur d'un «New Deal Vert», apte à satisfaire les besoins matériels fondamentaux de chacun, tout en catalysant une transition rapide vers une

économie décarbonisée<sup>20</sup>. On parle ici d'un programme massif d'investissements dans les énergies propres et les infrastructures pour transformer non seulement le secteur énergétique mais l'économie dans son ensemble. L'humanité doit changer de logiciel rapidement car nous pourrions manquer de temps...

# 3. La société civile au cœur de l'action

**«En 2078, je célébrerai mon 75e anniversaire. Si j'ai des enfants, ils passeront peut-être cette journée avec moi. Peut-être qu'ils m'interrogeront sur vous. Ils me demanderont peut-être pourquoi vous n'avez rien fait pendant qu'il était encore temps d'agir. Vous dites que vous aimez vos enfants par-dessus tout, et pourtant vous volez leur avenir sous leurs yeux.» - Greta Thunberg devant les délégué•e•s à la COP24**

## Une nébuleuse d'ONG fortement mobilisées

On ne compte plus les organisations non gouvernementales (ONG) et autres organisations de la société civile dont la mission première est de lutter contre les changements climatiques. Des réseaux et coalitions d'organisations voient régulièrement le jour aux quatre coins de la planète. À titre d'exemples, citons le Réseau Action Climat en France, la *Climate Coalition* au Royaume-Uni, le *Climate Action Network* en Australie, la

*Climate Chance Association* en Afrique ou l'*Asia Climate Change Consortium* en Asie pour en nommer quelques-uns.

Certaines organisations travaillent de concert avec les gouvernements ou tentent d'influencer les négociations internationales sur le climat en participant notamment au processus de la CCNUCC. D'autres, plus radicales, vont dans la rue pour exprimer leur inquiétude ou manifester leur opposition. L'initiative *Extinction Rebellion* lancé en Grande

Bretagne en octobre 2018 s'inscrit dans cette mouvance et recourt à la désobéissance civile pour se faire entendre<sup>21</sup>.

Des regroupements de jeunes, de femmes, de scientifiques, d'artistes, d'étudiant•e•s se forment et s'engagent dans la bataille. Des personnalités bien en vue telles Al Gore, Leonardo DiCaprio, Mary Robinson ou Valérie Masson Delmotte misent sur leur popularité pour alerter les décideur•euse•s et le grand public.





Rarement une cause n'aura-t-elle rassemblé une telle diversité d'intervenants partout dans le monde, illustrant le caractère unique de l'enjeu climatique.

Pendant ce temps, le processus des négociations climatiques fait du surplace, pris en otage par des gouvernements réticents qui mettent du sable dans

l'engrenage et par des lobbys économiques qui dictent souvent leur agenda.

## Les négociations climatiques: un processus sévèrement critiqué

Parmi le spectre des nombreuses critiques adressées au processus de négociations climatiques, certaines sont plus virulentes que d'autres et s'attaquent au fond même de la démarche.

Tout d'abord, Pablo Solón, ancien négociateur en chef de la Bolivie sur le changement climatique, n'hésite pas à qualifier de «folie des COP» la série de conférences de l'ONU sur le changement climatique, engagée selon lui, sur une trajectoire suicidaire<sup>22</sup>. Dans un article coup-de-poing publié à la veille de la COP21, Solón citait même Einstein pour rappeler que «la folie, c'est de continuer à faire la même chose qu'avant en pensant que le résultat sera différent»!

L'absence de logique caractériserait ces négociations

qui au lieu de fixer des cibles précises à atteindre en matière de réductions d'émissions, s'en remettent aux décisions volontaires des pays, avec presque toujours des résultats médiocres en bout de ligne. C'est ce qu'il appelle la méthodologie du laisser-faire.

Nulle part dans les accords sur le climat, il est écrit qu'il faut sortir du modèle de développement extractiviste. Pourtant, tous les spécialistes nous rappellent sans cesse que 80 % des réserves de combustibles fossiles connues doivent absolument rester sous terre si on veut éviter les pires scénarios de réchauffement.

Aussi, en focalisant sur les émissions de GES *réalisées* dans les pays, Solón estime que les accords climatiques

négligent totalement les émissions qui y sont *consommées* par l'entremise des importations de biens produits dans d'autres pays. On assiste alors à un simple déplacement des émissions de GES plutôt qu'à leur réduction.

L'ancien négociateur pourfend donc un processus qui à son avis, ne s'attaque pas réellement aux causes structurelles du changement climatique. Il met plutôt l'accent sur la gestion des effets négatifs anticipés.

Mais sa critique va plus loin lorsqu'il avance que les accords sur le climat sont dessinés pour accommoder le grand capital en n'imposant aucune entrave au libre commerce ou à l'extraction des combustibles fossiles.

D'autres observateur·rice·s soulignent d'ailleurs que cette suprématie du droit commercial sur le droit de l'environnement remonte à loin dans le temps et s'est développée au fil des traités internationaux<sup>23</sup>. De fait, dès son adoption en 1995, la Convention cadre sur les changements climatiques précisait dans son article 3.5 qu'il ne saurait être question que

*«les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques [...] constituent un moyen d'imposer des discriminations arbitraires ou injustifiables sur le plan du commerce international, ou des entraves déguisées à ce commerce».*

De ce point de vue, la sacralisation de la libéralisation du commerce et de l'investissement affaiblit les

normes environnementales et entrave la transition vers des économies sobres en carbone.

Pareilles critiques rejoignent la vision de Naomi Klein et d'autres penseur·euse·s activistes pour qui la résolution de la crise climatique passe impérativement par une remise en cause de l'ordre économique néolibéral.

## Le mouvement syndical et la lutte pour une transition juste

Pour leur part, les organisations syndicales se montrent également critiques envers les accords climatiques, mais elles participent néanmoins aux conférences de la CCNUCC. Leur travail de plaidoyer vise la prise en compte des droits et des intérêts des travailleur·euse·s dans les négociations.

Le slogan *«Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte»* résume à lui seul l'approche de la Confédération syndicale internationale (CSI). Elle met

l'accent sur la justice climatique et la transformation industrielle vers une économie mondiale sobre en carbone.

La première déclaration du mouvement syndical international en faveur du climat remonte à 2006, soit l'année de fondation de la CSI. Par la suite, cette dernière affine ses positions et structure sa participation au fil des assemblées spéciales, des congrès syndicaux et des COP. Cette participation atteint son apogée lors de la COP21 à

Paris avec 400 dirigeant·e·s syndicaux·ales venant de tous les coins de la planète!



Mais qu'entend-on par une «transition juste»? Pour citer la CSI, il s'agit d'une





«...stratégie de portée générale présentée par le mouvement syndical mondial pour protéger les personnes dont l'emploi, le revenu et les moyens de subsistance sont compromis en raison des politiques climatiques»<sup>24</sup>.

Le passage à une économie durable implique, toujours selon la CSI, de soutenir les travailleur·euse·s et les communautés affectés par les effets négatifs de la crise climatique. Dans cette optique, tant le travail décent que l'éducation et la formation représentent des solutions clés.

En plus de faire progresser la justice sociale, les avantages économiques potentiels d'une telle transition sont de mieux en mieux documentés. Se référant au *New Climate Economy Report*, la CSI avance les chiffres de 26.000 milliards de dollars américains en gains économiques possibles d'ici 2030, ce qui entraînerait la création de 65 millions d'emplois sobres en carbone.

Évidemment, sur le plan national, la réussite de telles politiques requiert un processus de dialogue social continu entre

les gouvernements, les employeurs et les syndicats. La création par la CSI, conjointement avec la Confédération européenne des syndicats (CES), du Centre pour une transition juste à Bruxelles, en Belgique, répond à cette préoccupation. Le Centre réunit les parties prenantes en vue d'assurer une planification du processus de transition.

Il faut noter qu'au sein de la communauté internationale, la nécessité d'une transition juste gagne en reconnaissance depuis la conclusion de l'Accord de Paris. Le travail acharné de plaidoyer accompli par le mouvement syndical porte déjà ses fruits. La Déclaration de Silésie sur la solidarité et la transition juste, une initiative syndicale, portée par le gouvernement polonais lors de la COP24, a reçu l'appui de 53 pays, ce qui est remarquable.

Mais il reste encore beaucoup à faire, à commencer par convaincre les autres pays de signer la Déclaration. Aussi, les résultats mi-figue, mi-raisin de la COP24 à Katowice n'ont rien fait pour calmer le sentiment d'urgence.

D'une part, les États ne s'entendent toujours pas pour relever leurs ambitions à la hausse, ce qui permettrait de viser l'objectif de 1,5°, pourtant accepté sur le plan international. D'autre part, la question du nécessaire financement dédié au climat achoppe toujours. La promesse des gouvernements de mobiliser 100 milliards de dollars américains par an pour appuyer les pays les plus vulnérables doit absolument être tenue. C'est un passage obligé de toute politique climatique efficace qui puisse répondre aux besoins criants de l'hémisphère sud.

A cet égard, la décision du secrétaire général de l'ONU d'organiser un Sommet sur le climat en septembre 2019 doit être saluée. Le mouvement syndical veillera à nouveau à ce que la transition juste occupe une place prioritaire lors de cette rencontre.

# Greta Thunberg et les étudiants pour le climat: une leçon de citoyenneté mondiale

("Skolstrejk för klimatet (grève étudiante pour le climat). Telle était la courte inscription sur l'affiche que tenait Greta Thunberg, cette adolescente suédoise militante pour le climat, qui s'installa devant le parlement suédois par un beau vendredi d'août 2018. Si ce premier geste a pu faire sourire bon nombre d'adultes qui cachaient mal leur attitude paternaliste, la suite des événements en a surpris plus d'un·e.

Ainsi débutèrent les vendredis de grève scolaire, qui telle une traînée de poudre, se sont répandus un peu partout sur la planète. Sept mois plus tard, le 15 mars 2019, un million d'étudiant·e·s se retrouvaient dans la rue pour protester contre l'inaction climatique. Plus de 2.000 manifestations, dans 125 pays, sur tous les continents, y compris l'Antarctique!

Entre temps, Greta Thunberg est rapidement devenue la nouvelle égérie des militant·e·s pour le climat. Elle fut propulsée sur des tribunes

internationales comme la COP24 en Pologne et le Forum mondial à Davos où elle a pointé les décideur·euse·s politiques et économiques du doigt pour leur inaction.

Les revendications des étudiant·e·s sont aussi simples que radicales. Voilà en effet une génération qui se voit comme la première à souffrir des changements climatiques et qui estime être la dernière en position d'agir.

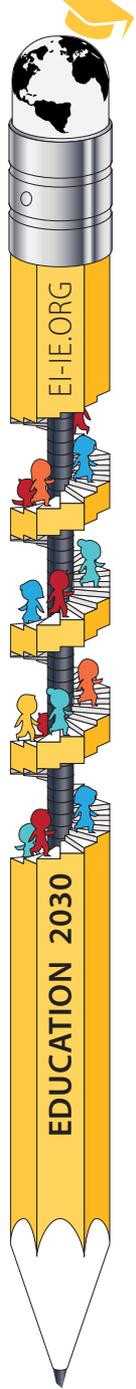
Pour ces jeunes, les changements doivent être immédiats et de grande

ampleur. L'équation climatique est impossible à résoudre sans remise en cause profonde de la société de consommation. Pour eux·elles, parler de croissance verte est carrément antinomique. Ils militent donc pour:

- » **Une transition à 100 % vers des énergies propres**
- » **La cessation de l'extraction des combustibles fossiles**
- » **La mise en œuvre d'une aide aux victimes des changements climatiques**

Cette mobilisation en crescendo doit mener à une





grève générale mondiale du 20 au 27 septembre 2019.

En commentant cet extraordinaire mouvement étudiant, le Secrétaire général de l'IE David Edwards avançait que:

*«La mobilisation mondiale des étudiants et étudiantes qui luttent contre le changement climatique ravive la flamme de l'espoir pour la démocratie. Une démocratie qui fera progresser l'égalité, la justice sociale et la protection de l'environnement. (...) Réduire les émissions de carbone nous aidera peut-être à sauver l'humanité. Mais garantir la justice et une vie décente à ceux et celles qui survivront doit faire partie de ce combat. (...) Si ce mouvement des étudiants peut se poursuivre et s'étendre, et s'il peut être organisé et structuré au sein de la société civile et des partis politiques, alors il sera peut-être à l'origine d'une transformation radicale pour les individus et la planète <sup>25</sup>».*

En plus d'exprimer de manière large leur solidarité au mouvement étudiant, l'IE et d'autres organisations de *Global Unions* ont appuyé et participé aux récentes manifestations sur le climat



initiées par les organisations étudiantes à Bruxelles, en Belgique.

Plusieurs des regroupements d'étudiants ont également appelé à des changements dans leurs systèmes éducatifs, affirmant qu'une éducation de qualité est essentielle pour comprendre le changement climatique et ses impacts. Ils ont exigé l'inclusion immédiate de l'éducation au changement climatique dans les programmes et

ont explicitement appelé à une éducation qui les aide à prendre des mesures en faveur de la justice climatique. Au-delà de l'éducation au changement climatique, cela requiert davantage d'attention portée à l'apprentissage comportemental et social et émotionnel, ainsi qu'à des mesures par lesquelles les systèmes éducatifs encouragent la pensée critique et la citoyenneté active.

# 4. L'éducation: un outil puissant pour lutter contre le changement climatique

**«Il ne s'agit pas seulement d'étudier le changement climatique, mais aussi de le comprendre. Il est essentiel de l'inclure dans les programmes d'éducation, mais il doit aussi être profondément intégré dans l'ADN même de la notion d'éducation. Ce n'est pas simplement un autre cours à prendre. Il s'agit de comprendre comment tout ce que nous étudions est affecté de manière transversale par le changement climatique. Il s'agit de comprendre la transformation pour être en mesure de l'influencer.» – Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la CCNUCC**

## Changer les esprits ou le climat?

La communauté internationale reconnaît depuis longtemps que l'éducation doit jouer un rôle crucial dans la transition vers une économie mondiale à faible émission de carbone. Comme nous l'avons souligné, l'urgence climatique nécessite une batterie de mesures

préventives qui doivent être mises en œuvre dans un délai suffisamment court pour enrayer le réchauffement. Voilà pourquoi les accords sur le climat prévoient également des mesures d'adaptation, de mitigation et de renforcement des capacités des États les

moins bien équipés pour faire face aux difficultés anticipées. En fait, toutes ces années de surexploitation des ressources, de surproduction et de surconsommation, n'exigent rien de moins qu'une véritable révolution de l'esprit!





Comme le rappelle l'UNESCO, *«L'éducation et la sensibilisation permettent la prise de décisions éclairées. Elles jouent un rôle essentiel dans l'accroissement des capacités communautaires en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et dotent les femmes et les hommes des connaissances nécessaires à l'adoption de styles de vie durables <sup>26</sup>.»*

L'UNESCO a longtemps promu l'éducation à l'environnement, mais dans les années 1980, la dimension sociale a été renforcée et l'éducation au développement durable (EDD) a été introduite. Le tout a évolué au fil du temps, à la suite de critiques selon lesquelles l'agence ne prenait pas suffisamment en compte le changement climatique et le savoir autochtone, entre autres.

Le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (GAP), adopté par les États membres de l'UNESCO et lancé en 2014 à Aichi-Nagoya, au Japon, témoigne de cette reconnaissance internationale. Il vise à faire naître et à intensifier l'action en matière d'EDD à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation, ainsi que dans tous les secteurs du développement durable. En tant qu'élément essentiel de la réponse mondiale au changement climatique, l'éducation aux changements climatiques (ECC) fait partie du Programme d'action global.

Membre du réseau des partenaires du Programme d'action depuis le début, l'IE souscrit à cette initiative visant à promouvoir l'action en EDD et notamment celle qui concerne les enjeux climatiques. L'ECC aide en effet les populations à comprendre et à mieux

s'organiser face aux effets délétères du réchauffement climatique. Elle augmente les connaissances des jeunes générations sur le climat, encourage des changements dans leurs attitudes et leurs comportements, favorisant du coup, l'émergence d'une culture nouvelle.

En permettant la prise de décisions éclairées, l'éducation et la sensibilisation jouent également un rôle essentiel dans l'accroissement des capacités des populations en matière d'atténuation et d'adaptation.

L'ECC est donc appelée à jouer un rôle aussi important en amont et qu'en aval dans la crise climatique. En amont, en tant que facteur important de prévention et en aval, en contribuant à l'atténuation des effets et à l'adaptation des populations touchées.

## Quand l'éducation s'invite dans le débat sur les changements climatiques

Si on doit se réjouir que la communauté internationale ait rapidement reconnu le

rôle stratégique de l'éducation pour aborder les enjeux du climat, on verra plus loin que

beaucoup reste à faire afin que cette reconnaissance se traduise par des actions.

Dans la foulée du Sommet de Rio, la Convention-Cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaissait dès

1995 cette importance, par l'inclusion de l'article 6 (voir encadré). Ce dernier incitait les gouvernements à initier

et à encourager l'élaboration d'activités d'éducation et de sensibilisation et à coopérer sur le plan international.

## L'article 6 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

### Education, formation et sensibilisation du public

Lorsqu'elles s'acquittent de leurs engagements en vertu de l'article 4, paragraphe 1 i), les Parties:

- a) S'emploient à encourager et à faciliter aux niveaux national et, le cas échéant, sous-régional et régional, conformément à leurs lois et règlements et selon leurs capacités respectives:
  - i) L'élaboration et l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation du public sur les changements climatiques et leurs effets;
  - ii) L'accès public aux informations concernant les changements climatiques et leurs effets;
  - iii) La participation publique à l'examen des changements climatiques et de leurs effets et à la mise au point de mesures appropriées pour y faire face;
  - iv) La formation de personnel scientifique, technique et de gestion;
- b) Soutiennent par leur coopération et encouragent au niveau international, en recourant s'il y a lieu aux organismes existants:
  - i) La mise au point et l'échange de matériel éducatif et de matériel destiné à sensibiliser le public aux changements climatiques et à leurs effets;
  - ii) La mise au point et l'exécution de programmes d'éducation et de formation, y compris par le renforcement des organismes nationaux et par l'échange ou le détachement de personnel chargé de former des experts en la matière, notamment pour les pays en développement.





Déjà, on soulignait l'importance de préparer du matériel éducatif, de mettre au point des programmes d'éducation et de formation sans toutefois

référer précisément au personnel éducatif. L'épineuse question des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces propositions allait

être abordée plus tard dans des programmes de travail destinés à réaliser les activités prévues à l'article 6 de la Convention.

## De la COP8 à la COP21: de beaux engagements mais peu d'actions concrètes

Passer de la conclusion d'un accord international engageant plusieurs dizaines de pays à son opérationnalisation prend généralement beaucoup de temps. Il s'agit d'un processus lourd, long et complexe. Il a donc fallu attendre la tenue de la COP8 en 2002 pour que la communauté internationale adopte un Programme de travail dit de New Delhi, du nom de la ville où se déroulait la conférence<sup>28</sup>.

Ce programme quinquennal (2002-2007) couvrait six domaines d'intervention: l'éducation, la formation, la sensibilisation du public, la participation du public, l'accès à l'information et la coopération internationale. Il laissait toutefois l'initiative aux pays. On y encourageait les organisations intergouvernementales et la société civile à prendre ces éléments en compte en

élaborant leurs propres activités en ECC. Pour le financement, on invitait les Parties à tirer profit des possibilités qu'offrirait le Fonds pour l'environnement mondial.

Le programme fut revampé à la suite d'évaluations périodiques mitigées voire négatives, donnant naissance au Programme de Doha lors de la COP18 en 2012<sup>29</sup>. Dans cette initiative s'échelonnant jusqu'en 2020, donc toujours en cours, on conserve les six domaines d'intervention mais on insiste sur l'insuffisance des ressources financières disponibles, notamment pour les pays à faible revenu et les petits États insulaires. Du coup, on presse instamment le Fonds pour l'environnement mondial à pallier ces insuffisances. On invite aussi les Parties à désigner des coordonnateur·rice·s nationaux·ales, appelé·e·s les

points focaux, pour la mise en œuvre des activités dans leur pays respectif. On cherche enfin à intensifier les travaux relatifs à l'article 6 en instaurant un dialogue annuel regroupant les Parties, des expert·e·s et des représentant·e·s de la société civile pour la mise en commun d'expériences, l'échange d'idées et de bonnes pratiques.

Si on doit saluer cette inclusion de la société civile dans le processus, il faut en revanche souligner que toute organisation souhaitant participer n'est pas automatiquement admise. Elle doit entreprendre une longue démarche d'accréditation.

Quoi qu'il en soit, l'importance de l'éducation dans les négociations climatiques a été réaffirmée à plusieurs reprises au fil des ans. En outre, en 2014, à l'occasion de la COP20, une Déclaration ministérielle portant

sur l'éducation est adoptée, la Déclaration ministérielle de Lima<sup>30</sup>. Pour la première fois, on évoque enfin l'idée d'inclure la question des changements climatiques dans les programmes d'enseignement des pays.

L'année suivante, à la COP21, l'article 12 de l'Accord de Paris, qui s'inscrit dans le sillon du Programme de Doha, ne soulève guère de débats. Ses quatre lignes n'ajoutent à vrai dire rien à l'article 6 de la Convention. On décide même qu'une journée thématique sur

l'éducation sera désormais incluse dans le programme de chacune des Conférences annuelles sur le climat. Elle se verra un espace de partage d'informations et de discussion pour les divers acteurs engagés sur le plan de l'éducation aux changements climatiques.

## L'article 12 de l'Accord de Paris

Les Parties coopèrent en prenant, selon qu'il convient, des mesures pour améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information dans le domaine des changements climatiques, compte tenu de l'importance que revêtent de telles mesures pour renforcer l'action engagée au titre du présent Accord.

## Quelques étapes importantes pour l'éducation aux changements climatiques

**1995**

COP1 : Adoption de l'article 6 de la CCNUCC

**2002**

COP8 : Adoption du Programme de New Delhi

**2012**

COP18 : Adoption du Programme de Doha instaurant le Dialogue sur l'Action pour l'autonomisation climatique

**2014**

COP20 : Déclaration ministérielle de Lima sur l'éducation

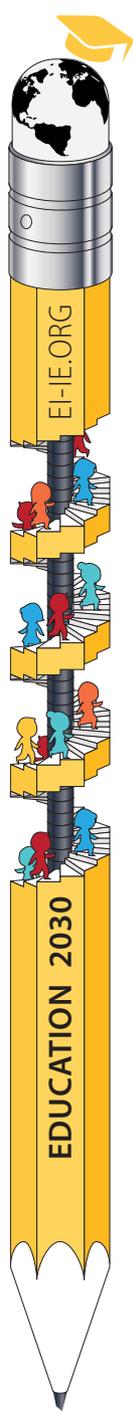
**2015**

COP21 : Adoption de l'article 12 dans l'Accord de Paris

**2016 to 2019**

Poursuite du Dialogue sur l'Action pour l'autonomisation climatique





## Plus d'action nécessaire!

On peut certes conclure sur la base de l'exposé qui précède que la communauté internationale reconnaît le rôle déterminant de l'éducation dans la lutte aux changements climatiques. Le temps est donc venu de passer de la parole aux actes et de s'assurer que les discussions et les engagements des gouvernements aboutissent à plus d'actions concrètes.

À cet égard, il reste beaucoup à faire comme le rappelait l'UNESCO dans une de ses enquêtes. En 2012, seulement un pays sur trois indiquait qu'il était tenu d'inclure les concepts d'EDD dans ses programmes d'enseignement alors que seulement un pays sur quatre déclarait que l'éducation au changement climatique dans les programmes était obligatoire!

Quant à l'inclusion de l'EDD dans la formation des enseignant·e·s, seuls 7 % des pays déclaraient qu'elle était obligatoire. Cela révèle une lacune importante dans les capacités des enseignant·e·s à dispenser un programme

intégré d'études à l'EDD.

Par ailleurs, dans un rapport de synthèse sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail de Doha publié en 2016 par le Secrétariat de la CCNUCC, on notait que:

*«Malgré les progrès réalisés dans l'éducation au changement climatique, de nombreux défis restent à relever. Certaines Parties ont signalé que l'éducation au changement climatique était encore relativement nouvelle dans leurs pays, ce qui explique un manque général*

*de sensibilisation. Ils ont également identifié le besoin de ressources techniques, financières et humaines pour intensifier l'éducation au changement climatique aux niveaux régional, national et local. Ils ont en outre souligné la nécessité d'une assistance pour renforcer les capacités institutionnelles et individuelles à mettre en œuvre l'éducation formelle et non formelle».*

Le Secrétariat estimait que malgré les avancées, plusieurs pays soulignaient la nécessité de renforcer la coopération internationale et le soutien financier afin de renforcer les



projets de formation existants et d'en créer de nouveaux.

En outre, les représentant·e·s des pays identifiaient plusieurs cibles hautement prioritaires pour la formation, notamment des décideur·euse·s, des représentant·e·s d'institutions de financement, des utilisateur·rice·s et des opérateur·rice·s de technologies, des journalistes, des enseignant·e·s, des jeunes, des femmes, des

communautés locales et d'autres parties prenantes concernées.

On énumérait plusieurs obstacles à la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention, notamment le manque de sensibilisation et d'information du public, l'absence de dispositions institutionnelles, le financement insuffisant, le manque de ressources humaines et le manque de coordination et de coopération

entre les autorités du pays.

Les recommandations incluait donc le renforcement de la coopération internationale, la création d'un fonds dédié à l'ECC et le renforcement du rôle des points focaux nationaux, des observateur·rice·s et des jeunes, etc.

## A l'approche de la COP25, où en sommes-nous?

L'Action pour l'autonomisation climatique (AAC) est désormais l'appellation utilisée par les négociateurs des Nations Unies pour traiter des problèmes liés à l'éducation aux changements climatiques, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès à l'information. À la COP24, les Parties ont une fois de plus tenté de peaufiner et de renforcer leurs stratégies d'intervention en la matière. Ils ont réaffirmé les liens étroits existant entre leurs actions et les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par la

communauté internationale en 2015.

On vise à encourager l'intégration de l'éducation, de la formation dans toutes les activités d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre dans la foulée des accords climatiques. Puis, conformément à ce qui était prévu, le Programme de travail de Doha devra faire l'objet d'un réexamen en profondeur d'ici à son échéance en 2020.

Pour l'IE, plusieurs éléments positifs se dégagent de cette décision, qui contient

néanmoins des faiblesses importantes. Du côté positif, il y a la reconnaissance d'acteurs tels que les organisations internationales, les enseignant·e·s, les jeunes, les femmes et les peuples autochtones qui sont appelés à mettre en œuvre l'Action pour l'autonomisation climatique. Une meilleure coordination entre les travaux consacrés à l'article 6 de la Convention et à l'article 12 de l'Accord de Paris favorisera certainement une plus grande cohérence des actions et évitera les doubles emplois.





D'autre part, l'approche est fragile car elle dépend de la bonne volonté des Parties, avec des articles dans lesquels elles sont «invitées» ou «encouragées» à initier des actions.

De plus, la décision ne mentionne pas clairement l'inclusion de l'éducation aux changements climatiques dans les programmes nationaux d'enseignement ou les curriculums. En veillant à ce que l'ECC soit intégrée dans les systèmes éducatifs, nous pourrons nous assurer que tous les étudiant·e·s soient sensibilisé·e·s à cet enjeu.

Enfin, la question des ressources financières nécessaires à l'appui des stratégies nationales dans les pays en développement demeure négligée. L'adoption à Katowice d'un plan de mise en œuvre de mesures favorisant l'ECC doit donc être accueillie favorablement. Il faudra cependant beaucoup plus pour placer l'éducation au centre des efforts nationaux, régionaux et mondiaux de lutte contre le changement climatique.

## Éducation et changement climatique dans les objectifs de développement durable

En 2015, tous les États membres des Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fournit un projet de paix et de prospérité pour les peuples et la planète. Dix-sept objectifs de développement durable (ODD) reconnaissent que, pour créer l'avenir que nous voulons, le développement économique et social doit aller de pair avec la lutte contre le changement climatique et la protection de notre environnement naturel.

L'ODD 4 s'engage à « assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et à promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », l'ODD 12 s'engage à « assurer des modes de consommation et de production durables

» et l'ODD 13 s'engage à « prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts ».

Parmi ces objectifs autonomes, certains objectifs spécifiques reconnaissent les interrelations entre éducation et changement climatique:

**Cible 4.7:** D'ici 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par le biais de l'éducation au développement durable et à des modes de vie durables, aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, à la citoyenneté mondiale

et à l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

**Cible 12.8:** D'ici 2030, veiller à ce que les citoyens du monde entier disposent des informations et de la sensibilisation nécessaires pour un développement durable et des modes de vie en harmonie avec la nature.

**Cible 13.3:** Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation des effets du changement climatique, d'adaptation, de réduction des impacts et d'alerte avancée.

Les progrès des gouvernements dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable seront suivis à l'aide de divers indicateurs incluant notamment:

- « Une mesure dans laquelle... l'éducation au développement durable (y compris l'éducation au changement climatique) ... est intégrée dans (a) les politiques nationales d'éducation; b) les programmes d'études; c) formation des enseignants; et (d) évaluation de l'étudiant » et le
- Le nombre de pays ayant intégré l'atténuation, l'adaptation, la réduction d'impact et l'alerte précoce dans les programmes d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire.





## Les défis d'une éducation universelle au changement climatique

Même si tous les États membres des Nations Unies ont adopté les objectifs de développement durable, il n'existe pas de mécanisme mondial permettant de responsabiliser les gouvernements et de s'assurer qu'ils agissent face à l'enjeu climatique.

Avec le mandat d'évaluer les résultats scolaires dans le cadre du programme des objectifs de développement durable, on observe un effort mondial en faveur d'évaluations plus normalisées et une incitation de tou•te•s les étudiant•e•s à maîtriser les fondamentaux des «matières de base».

En conséquence, des matières telles que le calcul et l'alphabétisation font souvent l'objet d'une attention disproportionnée, au détriment d'enjeux cruciaux tels que l'éducation au développement durable (y compris les changements climatiques). Les classements par pays des évaluations

internationales, tels que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE, qui teste les élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences, et les classements d'établissements sur la base des résultats des évaluations nationales dans le cadre de systèmes d'enseignement public commercialisés encouragent les pays et les écoles à consacrer du temps et des ressources aux sujets des examens. Cela marginalise les sujets qui ne sont pas inclus dans les évaluations.

La politisation de l'éducation pose également un défi à la mise en œuvre universelle de l'éducation au changement climatique. Certain•e•s politicien•ne•s, souvent influencé•e•s par de puissantes entreprises pétrolières et gazières, nient la preuve scientifique d'un changement climatique aux causes anthropiques. En conséquence, l'éducation au changement climatique demeure négligée et

sous-financée. Parfois, les enseignant•e•s de sciences sont même encouragé•e•s à permettre aux étudiant•e•s de débattre des causes du changement climatique, en stimulant le négationnisme plutôt qu'en leur fournissant les connaissances scientifiques et les outils nécessaires pour agir.

Pour que l'éducation aux changements climatiques devienne universelle, elle doit devenir une priorité de programme dans toutes les juridictions et faire partie de la formation des enseignant•e•s à tous les niveaux de l'enseignement. Les enseignant•e•s ont besoin de soutien, de temps et de ressources pour pouvoir fournir aux étudiant•e•s les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires face à la crise climatique.

# L'éducation et les changements climatiques: des initiatives inspirantes

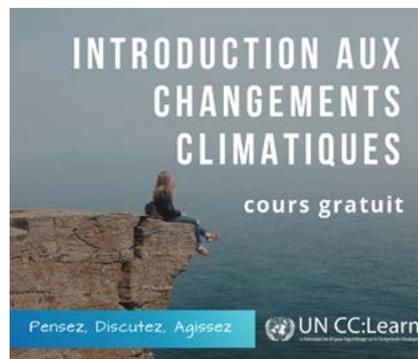
Fort heureusement, plusieurs initiatives à portée internationale, nationale ou locale ont vu le jour. Un exemple intéressant est sans doute le *UN CC:Learn*, un partenariat de plus de 30 organisations multilatérales qui aide les pays à renforcer l'apprentissage sur les changements climatiques<sup>31</sup>. À l'échelle mondiale, le programme soutient le partage des connaissances, favorise l'élaboration de matériels pédagogiques communs en matière de changements climatiques et coordonne des formations en collaboration avec des partenaires.

Engagé également à l'échelle nationale, le *UN CC:Learn* encourage les pays à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage nationales relatives aux changements climatiques. Il participe aussi à l'application de l'article 6 de la CCNUCC, sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, ainsi qu'à celle du Programme de Doha. De plus, le programme inclut une plateforme de partage des connaissances, des

cours en ligne sur les CC, ainsi qu'un guide de ressources pour l'apprentissage avancé.

Ce faisant, il vise à faciliter l'intégration des changements climatiques dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels, notamment en soutenant l'inclusion de la thématique climatique dans les curricula, en facilitant la formation des enseignant·e·s, ou en contribuant à l'élaboration de matériel pédagogique.

De son côté, l'UNESCO est très active sur le plan de l'ECC. Son cours en ligne, «*Le changement climatique en classe*»<sup>32</sup>, destiné aux enseignant·e·s du niveau secondaire représente une tentative de combler les lacunes observées dans la



formation des enseignant·e·s sur les changements climatiques.

Il s'agit d'un cours qui les aide à comprendre les causes, la dynamique et les impacts des changements climatiques grâce à une approche holistique. Ainsi exposés à un large éventail d'approches pédagogiques, les éducateur·rice·s peuvent ensuite les utiliser dans leur propre environnement scolaire.

Dans l'optique des concepteur·rice·s du cours, l'éducation a un rôle triple à jouer dans le débat. Premièrement, elle doit renforcer les capacités, les attitudes, les valeurs et le sentiment d'urgence en matière de changements climatiques. Deuxièmement, face à des impacts climatiques déjà en cours ou imminents, elle a pour tâche de développer les compétences, les habiletés et les outils nécessaires en matière d'adaptation. Troisièmement, elle a un rôle continu à jouer dans la stimulation de la curiosité intellectuelle et le renforcement de la





compréhension et de l'écoute des réalités des changements climatiques.

Nous pourrions continuer longuement l'énumération d'exemples d'initiatives ou de projets en ECC portés par une foule d'acteurs de la société civile: villes, ONG, syndicats du

secteur éducatif, associations étudiantes, écoles, universités, etc. Le lecteur désirant en savoir davantage sur le sujet trouvera un matériel foisonnant sur le web.

Retenons seulement que par la sensibilisation et la promotion de développement

des connaissances et des compétences, l'éducation doit être vue comme une composante essentielle et un catalyseur pour faire face aux changements climatiques.

## Pour l'IE, l'éducation fait partie de la solution

Dans la foulée des résolutions sur l'EDD et les changements climatiques adoptées lors de ses congrès mondiaux, l'IE a abordé l'ECC de différentes manières pour donner suite à cet engagement.

» **Plaidoyer international aux COP21, 22, 23 et 24:** l'IE a participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris, 2015 (COP21). Elle a soutenu les grandes revendications syndicales concernant une «transition juste» et le respect des droits individuels, soutenues par la CSI. En outre, la délégation de l'IE a plaidé pour l'inclusion de l'éducation et de la

formation dans l'Accord de Paris et a organisé une table ronde sur le pouvoir de l'éducation pour changer les comportements face aux changements climatiques. Lors des conférences subséquentes, l'IE a rejoint l'UNESCO pour participer aux activités en ECC lors de la «Journée de l'éducation».

» **Plaidoyer en faveur d'une intégration complète de l'ECC dans les programmes et la formation des enseignant•e•s:** l'IE estime que tou•te•s les enseignant•e•s doivent avoir accès au soutien et à la formation nécessaires pour s'engager de manière efficace dans la lutte contre

le changement climatique. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là. Par conséquent, l'IE demande aux décideurs de respecter leurs engagements dans le cadre de l'accord de Paris, du programme de Doha et des ODD.

- » **Plaidoyer pour inclure un volet éducatif dans toutes les stratégies de lutte contre le changement climatique:** l'IE promeut l'éducation en tant qu'outil essentiel dans tous les efforts de lutte contre le changement climatique.
- » **Appui aux syndicats à plaider en lien avec les changements climatiques:**

l'IE cherche à permettre à ses membres d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour contribuer au développement durable en produisant des ressources telles que ce guide et en organisant des ateliers de renforcement des capacités abordant ce thème.

» **Renforcement des capacités des enseignant•e•s en matière de changement**

**climatique:** l'EDD et la composante « changement climatique » font partie des programmes de développement professionnel « Éducateur•rice•s de qualité pour tou•te•s » de l'IE destinés aux enseignant•e•s et aux formateur•rice•s d'enseignant•e•s. Ce programme a été mis en œuvre au Mali, en Ouganda, au Niger et en Tanzanie.

» **Création d'un réseau ECC de l'IE:** L'IE a créé un réseau

en ligne d'enseignant•e•s professionnel•le•s sur l'éducation au changement climatique. Le réseau fournit une plate-forme aux organisations membres de l'IE pour partager des informations, des expériences et des stratégies sur la manière de mieux répondre à l'urgence des changements climatiques par le biais de l'éducation. Si votre syndicat souhaite rejoindre le réseau en ligne, veuillez contacter le Secrétariat de l'IE.

## Qu'est-ce que votre syndicat peut faire?

Plusieurs de nos syndicats sont déjà très actifs sur le plan de l'éducation au développement durable et de l'éducation aux changements climatiques. Nous croyons que ce guide peut constituer un outil utile pour vous aider à initier et/ou à développer davantage votre travail de lutte aux changements climatiques.

Dans chaque pays, il faut développer la capacité des gouvernements et des parties prenantes, y compris les

décideur•euse•s politiques, les enseignant•e•s, les étudiant•e•s, les médias et les communautés, en formant des éducateur•rice•s et en diffusant les informations scientifiques disponibles sur les changements climatiques.

### **Auprès de votre gouvernement**

L'éducation aux changements climatiques n'est pas encore considérée comme une priorité par les gouvernements du monde entier. Les syndicats

de l'éducation doivent exercer leur leadership en faisant pression sur leur gouvernement afin de corriger cette lacune.

» Plaidez pour que l'éducation aux changements climatiques soit incluse dans les politiques et programmes éducatifs à tous les niveaux d'enseignement, dans la formation et le développement professionnel continu





des enseignant•e•s, ainsi que dans les matériels d'enseignement et d'apprentissage:

- » Identifiez la personne agissant comme point focal pour les négociations sur les changements climatiques au sein de votre gouvernement (voir la liste des points focaux nationaux sur le site web suivant):

<https://unfccc.int/topics/education-and-outreach/focal-points-and-partnerships/ace-focal-points>

Si une personne a été nommée, demandez à la rencontrer pour en savoir plus sur les mesures prises ou prévues par votre gouvernement en vue d'inclure les changements climatiques dans les politiques éducatives. Demandez également quelles mesures sont prévues pour soutenir la formation des enseignant•e•s afin qu'il•elle•s s'engagent et jouent un rôle efficace dans la lutte contre les changements climatiques.

S'il n'y a pas de point focal, demandez une réunion avec les représentant•e•s de votre gouvernement pour leur demander de désigner, dans les

meilleurs délais, une personne qui servira de point focal pour l'éducation dans le contexte des négociations sur le climat. Utilisez les informations et les arguments de ce guide pour vous aider dans vos efforts de plaidoyer.

Prenez connaissance du travail des autres: le plaidoyer peut souvent être mené conjointement avec d'autres syndicats, ONG et coalitions nationales et régionales engagées et actives en matière d'ECC.

### **Auprès de vos membres**

- » Profitez de vos assemblées syndicales pour aborder la question des changements climatiques et le rôle de l'éducation dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et un développement durable.
- » Informez vos membres sur les accords internationaux et des obligations des gouvernements en matière de lutte contre les changements climatiques par le biais de l'éducation. Discutez des demandes de votre syndicat vis-à-vis de votre gouvernement

et de la manière dont vous voulez lutter pour les défendre. Organisez des activités autour de journées internationales ou nationales pertinentes telles que la Journée mondiale de l'environnement (5 juin).

- » Informez vos membres concernant les ressources pédagogiques sur les changements climatiques qui sont souvent disponibles gratuitement. Discutez de l'appui dont vos membres ont besoin et du soutien que le syndicat peut apporter. Envisagez de mettre en place des réseaux professionnels, des équipes et des programmes de mentorat pour les enseignant•e•s qui souhaitent faire plus pour l'éducation aux changements climatiques.
- » Organisez des ateliers ou des séminaires d'information sur le thème de l'éducation aux changements climatiques. Vous n'avez pas besoin d'être un•e expert•e en la matière. Il existe un volume impressionnant de matériel conçu et destiné aux non spécialistes pour vous aider dans votre démarche.

» Appuyez-vous sur l'actualité nationale et internationale au sujet des changements climatiques pour souligner l'importance de l'éducation face à cet enjeu sociétal. Utilisez vos moyens internes de communication pour passer vos messages: journaux syndicaux, bulletins et messages internes, blogs, médias sociaux, etc. Tous les moyens sont bons!

### **Après des médias et des communautés**

Considérez les meilleurs moments de plaidoyer. Le calendrier politique et des événements regorge d'occasions de souligner le rôle de l'éducation dans les changements climatiques: événements éducatifs, journées internationales, conférences sur le climat, campagnes électorales, etc. Le « timing » fait souvent la différence!

### **...Et puis si vous êtes enseignant-e**

Vos élèves ou étudiant•e•s sont souvent les meilleur•e•s ambassadeur•rice•s de la lutte contre les changements climatiques. Engagez la discussion avec eux•elles sur

la place de l'éducation dans le débat et vous verrez qu'il•elle•s sont d'une efficacité redoutable lorsqu'il s'agit de passer à l'action pour l'avenir de la planète!

- » Discutez du rôle de l'éducation et d'autres mesures pour lutter contre les changements climatiques.
- » Identifiez ensemble les domaines sur lesquels vous souhaitez en savoir plus et la meilleure façon d'y parvenir. Existe-t-il des expert•e•s, des universitaires ou des ONG qui pourraient venir vous présenter leurs activités en matière de changements climatiques?





# Pour en savoir plus...

## A lire....

- Ouvrage collectif, « Crime climatique STOP! L'appel de la société civile », Anthropocène Seuil, 2015.
- Hawken, Paul, « Drawdown: the most comprehensive plan ever proposed to reverse global warming », édité par Paul Hawken, 2017.
- Klein, Naomi, « This Changes Everything: Capitalism vs the Climate », Simon and Shuster, 2014.
- Kolbert, Elizabeth, « The 6<sup>th</sup> extinction », Henry Holt and Company, 2014.
- UNESCO, « L'éducation au changement climatique en vue du développement durable », l'initiative de l'UNESCO pour faire face au changement climatique, 2010.

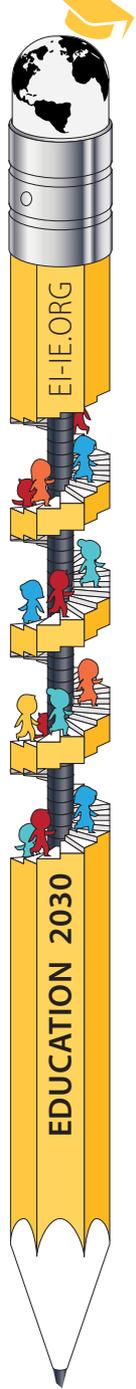
## ...Et à visionner

- Global warming in ten minutes par Al Gore  
<https://www.youtube.com/watch?v=jxi-OlkmxZ4>
- Discours de Greta Thunberg à la COP24  
<https://www.youtube.com/watch?v=VFkQSGyeCWg>
- L'Apocalypse de Natalie Wynn dans Contrapoints  
<https://www.youtube.com/watch?v=S6GodWn4XMM&t=442s>
- Huit documentaires qui donnent envie de lutter contre le changement climatique  
<https://makesense.org/article/8-documentaires-qui-donnent-envie-de-lutter-contre-le-changement-climatique/>
- UNFCCC: High-level Event: education key driver to scale-up climate action  
<https://www.youtube.com/watch?v=XDBK31J6GnQ>

# Sigles et acronymes

<b>AAC</b>	Action pour l'autonomisation climatique
<b>CC</b>	Changement climatique
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des nations Unies sur les changements Climatiques
<b>CES</b>	Confédération européenne des syndicats
<b>COP</b>	Conference of Parties (acronyme anglais)
<b>CSI</b>	Confédération syndicale internationale
<b>ECC</b>	Éducation aux changements climatiques
<b>EDD</b>	Éducation au développement durable
<b>GES</b>	Gaz à effets de serre
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies sur l'environnement
<b>RCMD</b>	Responsabilités communes mais différenciées
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies sur l'éducation, la science et la culture





# References

- 1 Voir à ce sujet <http://www.climatechallenge.be/fr/>
- 2 Voir l'article suivant: « Human influence on the seasonal cycle of tropospheric temperature », multiples auteurs, dans Science, 20 juillet 2018, vol. 361.
- 3 « Breaking the tragedy of the horizon – climate change and financial stability », speech by Mr. Mark Carney, Governor of the Bank of England and Chairman of the Financial Stability Board, at Lloyd's of London, London, 29 September 2015.
- 4 Diffenbaugh, Noah S. et Burke, Marshall, « Global warming has increased global economic inequality » dans PNAS, 22 avril 2019.
- 5 « Turn down the Heat: Climate extremes, Regional Impacts and the Case for Resilience », World Bank Report, 2013.
- 6 Oxfam, « Déracinés par le changement climatique, répondre au risque croissant de déplacement », novembre 2017.
- 7 Voir à ce sujet, Banque mondiale, Groundswell, « Se préparer aux migrations climatiques internes », 2018.
- 8 IPCC, « Global warming of 1.5o C, an IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5° C », Summary for Policymakers, 2018.
- 9 Cité dans Baillargeon, Normand, « Sceptiques et négationnistes », revue A Babord!, n° 56, oct.-nov. 2014.
- 10 Baillargeon, Normand, op.cit.
- 11 « Climate change denial is evil » says Mary Robinson, dans l'édition du 26 mars 2019 du Guardian.
- 12 Voir à ce sujet Bernier, Dominique, « La petite histoire des changements climatiques », revue A Babord!, n° 56, oct.-nov. 2014.
- 13 Pour plus de détails, voir le site [www.connaissancesdesenergies.org](http://www.connaissancesdesenergies.org)
- 14 Pour plus de détails, voir le site [www.connaissancesdesenergies.org](http://www.connaissancesdesenergies.org)
- 15 Prins Gwyn et Rayner Steve, « Time to ditch Kyoto », dans Nature, no. 499, 25 octobre 2007.
- 16 Ralph Bodle, Lena Donat, Matthias Duwe, du Ecologic Institute, « The Paris Agreement: Analysis, Assessment and Outlook », publication de Umwelt Bundesamt, Berlin, 28 janvier 2016.
- 17 UNEP, Emissions Gap Report 2018, novembre 2018.
- 18 Klein, Naomi, « This Changes Everything: Capitalism vs the Climate », Simon and Shuster, 2014.
- 19 Krugman, Paul, « The Depravity of Climate-Change Denial », New York Times, 26 novembre 2018.
- 20 OECD, UN Environment and World Bank Group, « Financing Climate Futures, Rethinking Infrastructures », novembre 2018.
- 21 Voir à cet effet l'article de Joseph Stiglitz, « From Yellow Vests to Green New Deal », dans Project Syndicate, 10 janvier 2019.
- 22 Voir à ce sujet le site du mouvement <https://extinctionrebellion.fr/>
- 22 Solón, Pablo, « La folie des COP », dans l'ouvrage collectif « Crime climatique Stop! L'appel de la société civile », Éditions du Seuil, août 2015.
- 23 Combes, Maxime et George, Susan, « Le Climat des affaires! » dans l'ouvrage collectif « Crime climatique Stop! L'appel de la société civile », Éditions du Seuil, août 2015.
- 24 CSI, « Demandes prioritaires des syndicats à la COP24 », novembre 2018.
- 25 Edwards, David, « Students and Climate change: a Lesson in Global Citizenship », dans Worlds of education, Education International, 28 février 2019.
- 26 UNESCO, « Changing minds, not the Climate », code SC-2016/WS/29, 2016.
- 27 UNESCO, « Le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable », Dossier d'information, février 2017.
- 28 Pour une description du Programme, voir UNFCCC, COP8, décision 11/CP.8.
- 29 Pour une description du Programme, voir UNFCCC, COP8, décision 15/CP.18.
- 30 Déclaration ministérielle de Lima sur l'éducation et la sensibilisation, COP20, décembre 2014.
- 31 Pour plus de détails, voir le site [www.unclearn.org](http://www.unclearn.org)
- 32 Selby, David, Kagawa, Fumiyo, « Climate change in the classroom: UNESCO course for secondary teachers on climate change education for sustainable development », 2013.





[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)  
#unite4ed



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación

Internationale de l'Éducation  
5 Bd du Roi Albert II  
1210 Bruxelles, Belgium  
Tel. +32-2 224 06 11  
[headoffice@ei-ie.org](mailto:headoffice@ei-ie.org)  
[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)  
[#unite4ed](https://twitter.com/unite4ed)

Remerciements:  
ce guide a été rédigé par  
Richard Langlois et révisé  
par le Secrétariat de l'IE.